

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Défrichement d'une superficie fragmentée de 0,7 ha sur les communes de Morsiglia et Meria

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TENESA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

David AUGEIX

RCS / SIRET

4 3 9 | 9 5 6 | 1 6 0 | 0 0 0 5 5

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| Rubrique 47 a) | Défrichement d'une superficie fragmentée de 7 013 m ² (> à 0,5 ha). |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement d'une piste existante, d'une superficie fragmentée de 0,7 ha, dans le massif de Sorlanda, dans un milieu plus ou moins ouvert (maquis bas et clairsemé et autre végétation rase), exposé au risque feu de forêt, sur les communes de Morsiglia et Meria, traversant des terrains communaux.

4.2 Objectifs du projet

Le but de ce défrichage est de pouvoir réaliser la pose du câble haute tension et de fibre optique pour le raccordement électrique souterrain du renouvellement du parc éolien d'Ersa et Rogliano, situé en partie sur l'emprise d'un sentier pédestre existant.

Une note expliquant la nécessité de réaliser ce raccordement est jointe en Annexe 7, au titre du 8.2 du présent Cerfa.

NB : Le renouvellement du parc éolien d'Ersa et Rogliano prévoit une diminution du nombre total d'éoliennes (passant de 20 à 13), pour une puissance égale et des gabarits similaires. Ce renouvellement a fait l'objet d'une déclaration ICPE en octobre 2016 ainsi que d'un arrêté de permis de construire délivré en mars 2017, suite à l'avis favorable du Conseil des Sites.

Dans ce cadre, un porter à connaissance environnemental avait été réalisé, concluant à un projet optimisé permettant d'alléger les empreintes paysagères et environnementales locales. Le porter à connaissance environnemental et l'avis du Conseil des Sites sont joints en Annexe 8, au titre du 8.2 du présent Cerfa).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de défrichage consisteront principalement à un démaquisage sur les emprises à élargir du sentier pédestre. Quelques désouchages seront ponctuellement à prévoir.

Le défrichage sera réalisé sur une largeur totale maximum de 4 m, piste existante comprise, dont la largeur actuelle varie entre 2,50 m et 1 m selon les endroits.

Les travaux seront réalisés entre le 15 octobre et le 15 février et auront une durée prévisible maximum de 1 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichage.

La phase d'exploitation concernera le raccordement à réaliser et l'entretien de la piste sera réalisé conformément aux prescriptions éventuelles du SDIS.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Autorisation de défrichement au titre du Code forestier.

Déclaration Préalable au titre du code de l'urbanisme pour le recalibrage du sentier existant.

Ces autorisations ne font pas l'objet d'un avis d'Autorité Environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------------------|
| - Longueur : | 2 581 m |
| - Élargissement de chaque côté du sentier : | 0m50 à 2m |
| - Emprise totale du projet : | 10 324 m ² |
| - Emprise totale soumise à autorisation de défrichement : | 7 013 m ² |

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Morsiglia :

Parcelles :

B 1076

B 1075

C 815

C816

Chemin de Morsiglia à Luri

Commune de Meria :

Parcelles :

A 18

A5

A6

Chemin de Morsiglia à Pastino

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 42° 93' 50" 96 Lat. 09° 37' 89" 11

Point d'arrivée :

Long. 42° 92' 11" 96 Lat. 09° 39' 66" 45

Communes traversées :
Commune de MORSIGLIA
Commune de MERIA

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

Il s'agit du renouvellement du parc éolien d'Ersa et Rogliano, qui a fait l'objet d'une déclaration ICPE en date du 04 octobre 2016, déclarée en ligne sous la référence n°A-6-N8EIVP06ZQ et de deux arrêtés de permis de construire délivrés le 3 mars 2017 :

Arrêté n° DDTM2B/SST/QADS/178-2017

Arrêté n° DDTM2B/SST/QADS/177-2017

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet traverse partiellement une ZNIEFF Type I n°94000 4076 : Crêtes asylvatiques du Cap Corse (1215 m ² en ZNIEFF sur les 7013 m ² à défricher). |
| En zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Communes de Morsiglia et de Meria |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non, projet situé en limite du Site inscrit Cap Corse - Côte Occidentale |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche est situé à l'extrême nord du Cap Corse sur une partie du territoire des communes d'Ersa, Rogliano et Centuri et distant d'environ 5 km de la zone à défricher. Il est désigné comme suit : FR9400568 : Iles Finocchiarola, Giraglia, Capense et Cap Corse |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Au vu de la faible surface à défricher (7 013m ²), le projet n'aura pas d'incidence notable sur l'état de conservation des espèces présentes. Afin d'éviter tout risque de destruction, de perturbation de la biodiversité, le défrichage sera réalisé en dehors de la période de reproduction soit entre le 15 octobre et le 15 février. Un écologue sera missionné préalablement à la réalisation des travaux afin de s'assurer de l'absence d'enjeu. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche est situé à environ 5 km. Du fait de la nature des travaux et de la situation environnementale du projet, aucune incidence n'est à prévoir sur les espèces ayant justifié le classement de ce site Natura 2000. |

| | | | | |
|------------------|--|---|---|---|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | risques feux de forêt |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Seulement les engins liés à la phase de travaux (temporaire). |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | Seulement les engins liés à la phase de travaux (temporaire). Les nuisances sonores seront temporaires et surtout très limitées au regard de l'éloignement des premières zone d'habitations. |

| | | | | |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | | | poussières très localement et en faible quantité |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Amélioration et sécurisation du sentier de randonnées actuel |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Calendrier de travaux adapté (travaux réalisés entre le 15 octobre et le 15 février)
 Passage d'un écologue avant le démarrage du défrichage et si nécessaire balisage des zones à enjeux éventuellement présentes.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste au défrichage fragmenté d'une superficie de 7013 m², d'un secteur de maquis plus ou moins clairsemé dans un secteur exposé au risque incendie.

Ce projet, de faible ampleur, en lieu et place d'un sentier pédestre déjà utilisé, ne porte pas atteinte à la biodiversité, ni au patrimoine paysager. Par ailleurs, les mesures environnementales énoncées ci-dessus permettront de s'en assurer. Il s'inscrit par ailleurs dans la démarche globale d'optimisation du renouvellement du parc éolien d'Ersa et Rogliano.

En conclusion, une évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

B.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Vous devez compléter le tableau ci-dessous en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Annexe 7 : Note explicative sur le raccordement Annexe 8 : Porter à connaissance environnemental de 2016 |

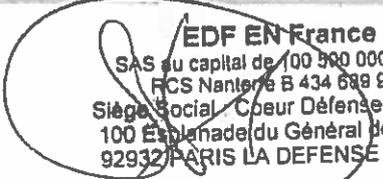
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

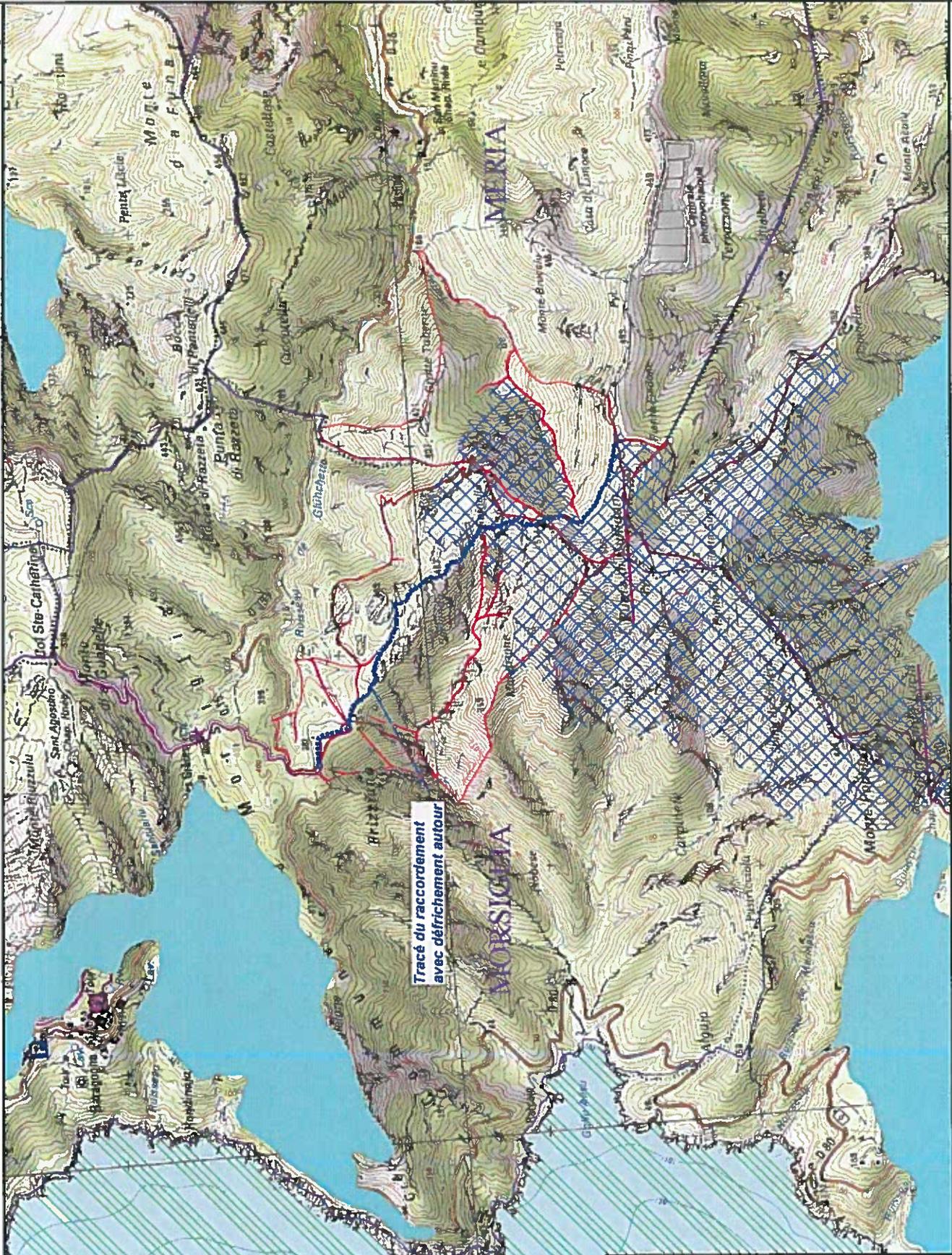
Fait à Béziers

le, 17 décembre 2018

Signature


EDF EN France
SAS au capital de 100 000 000 Euros
RCS Nanterre B 434 688 915
Siège Social - Cœur Défense - Tour B
100 Esplanade du Général de Gaulle
92932 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Tracé du raccordement avec défrichement autour

| | |
|--|--|
| | Parcelles concernées par le défrichement |
| | ZNIEFF TYPE 1 |
| | ZNIEFF TYPE 2 |
| | NATURA 2000 SIC |
| | Zone à Défricher |
| | Limite communale |

ANNEXE n°3 : Reportage photos

Localisation des prises de vue :

